



Délibération n° B2023-030
du Bureau syndical
Séance du 06 octobre 2023
Bilan de fonctionnement des IRVE

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de votants : 13

Le six octobre deux mille vingt-trois, à neuf heures trente, le bureau du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le vingt-neuf septembre deux mille vingt-trois s'est réuni à QUIMPER au siège du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Etaient présents :

Secteur d'ABERS/IROISE :

- Antoine COROLLEUR (Plourin)
- Roger TALARMAIN (Plouguin)

Secteur du CAP SIZUN :

- René SOUBEN (Mahalon), reçu pouvoir de Xavier BOREL (Le Faou)

Secteur du CENTRE :

- Pierrot BELLEGUIC (Kergloff)

Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON :

- Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay)

Secteur de MORLAIX :

- François HAMON (Saint-Martin-des-Champs)

Secteur du PAYS BIGOUDEN :

- Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé)

Secteur de QUIMPER :

- Hervé HERRY (Ergué-Gabéric)

Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU :

- Jacques RANNOU (Rosporden)
- Marie-José TOULLEC (Bannalec)

Collège des EPCI :

- Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes), reçu pouvoir de Jean-Yves QUERE (Ploudaniel)

Services du SDEF : Jacques MONFORT, Directeur, Emmanuel QUERE, Directeur adjoint, Christian HENAFF, Responsable du pôle administratif et comptable et Morgane BOULIERE, Responsable du pôle juridique

Excusés : Xavier BOREL (Le Faou), Thomas FEREC (Briec), Jean-Yves QUERE (Ploudaniel)

Est élu secrétaire de séance : Pierrot BELLEGUIC

Bilan de fonctionnement des IRVE

Délibération B2023-030

Antoine COROLLEUR, Président, présente au Bureau le bilan de fonctionnement du réseau des bornes de recharge pour véhicules électriques, année 2022.

220 bornes constituent le réseau déployé sur le Finistère. Le déficit moyen pour les bornes rapide est de 893.85 €. Le déficit moyen pour les bornes normales est de 946.05 €. Le déficit global est de 205 457 €.

Un bilan prévisionnel pour l'année 2023 est également présenté. Le déficit moyen pour les bornes rapide est estimé à 1 551 € et le déficit moyen pour les bornes normales a 3 142 € €. Le déficit global est de 341 732 €.

Le bouclier tarifaire annoncé n'est pas à la hauteur des attentes.

Le détail pour chaque borne sera présenté aux comités territoriaux.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide que les lieux d'implantation de nouvelles bornes, demandes formulées par les collectivités, seront étudiés au cas par cas,
- dit que l'implantation de certaines bornes existantes sera revue compte tenu du développement des bornes par les centres commerciaux

Le 4 novembre 2024

Le Président du SDEF
Antoine COROLLEUR

Le secrétaire de séance
Pierrot BELLEGUIC

